

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

POLE PERFORMANCE SYSTEMES D'INFORMATION
SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

P.V. N° 124
Dossier N° 3

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la demande formulée par courrier en date du 18 mai 2022 de la Présidente de l'association « TREMPLIN AVONNAIS »,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession à titre gracieux de matériels informatiques réformés au profit de l'association « TREMPLIN AVONNAIS »,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la cession, à titre gracieux, de trois pc portables à l'association « TREMPLIN AVONNAIS ».

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU